

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[191_Lettres du duc d'Aumale à François Guizot : août 1847 - janv. 1848](#)[Item](#)[Alger, le 20 novembre 1847, Henri d'Orléans à François Guizot](#)

Alger, le 20 novembre 1847, Henri d'Orléans à François Guizot

Auteurs : Orléans, Henri (duc d' Aumale) (1822-1897)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de la Guerre \(France\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(Algérie\)](#), [Politique \(France\)](#), [Présidence du Conseil](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1847-11-20

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote14, 15, AN : 163 MI 42 AP 191 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Orléans, Henri (duc d' Aumale) (1822-1897), Alger, le 20 novembre 1847, Henri

d'Orléans à François Guizot, 1847-11-20

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8544>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionAlger (Algérie)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 27/05/2025

Gouvernement-Général
de l'Algérie.

Alger, le 20 novembre 1861

14
Cabinet.

Monsieur le Ministre,

J'ai déjà eu l'honneur dans une précédente lettre, d'appeler votre attention sur quelques mesures que je soumettais à M. le Général Bugeat dans le but d'assurer la défense de certains points importants des côtes de l'Algérie, sans demander aucun travail coûteux, ni aucune disposition de nature à provoquer des commentaires ou des discussions embarrassantes.

Cette correspondance s'est engagée à cet égard entre moi et M. le Ministre de la Guerre; elle aboutira, je crois au résultat que je poursuis, c.à.d. à réunir dans les arsenaux ou dans les batteries provinciales de l'Algérie une partie du matériel nécessaire à l'armement de ces côtes, et à rassembler ainsi, sans nouveaux débats, sans démonstrations éclatantes, les préoccupations légitimes de l'opinion.

Un moyen si pressant d'atteindre plus complètement le but que je me suis proposé.

Car quel est l'effet des indigènes condamnés même à de

A Monsieur

le Président du Conseil.

Courtes prisonniers, sont transportés en France; ils y
sont ruinés par la nostalgie et par les maladies
qu'engendre le changement de lui et de climat;
~~Mais~~ ceux dont la santé résiste rapportent les
plus déplorable habitudes et les vices contagieux
de nos bagnes. M. le Procureur Général, dans une
série de moralité et d'humanité que j'adopte
entièrement a proposé de retenir en Algérie les
indigènes condamnés à de courtes détentions, et
vu l'insuffisance des prisons d'Algérie, de les
tenir sur un Ponton ou vaisseau rase qui
serait amené dans notre Port, et d'où les
détenus seraient sortis chaque matin tant
pour être employés à divers travaux publics.
Je viens d'écrire à M. le Ministre des
Affaires pour appuyer chaudement les propositions
de M. Gilardin, et je ne soutiens cette demande
qu'en développant les considérations que je viens
d'indiquer.

Mais voici l'autre motif qui me dirige dans

2

je n'ai pas eu de cet entretien officiellement le
gal Brizet. mais je ne veux pas laisser
ignorer à votre Excellence.

La jetée qui forme le port d'Alger ne sera
terminée que dans de longues années, et ce n'est
qu'après son entier achèvement et à son extrémité
qu'elle pourra recevoir aucune batterie. Il en
résulte une absence totale de défense pour le
port même d'Alger. Or le porton qui se demande
constituerait au besoin une excellente batterie
flottante, et compléterait ainsi le système de
défense provisoire dont je vous ai étudié l'ensemble.
Il est bien entendu que rien, dans l'état actuel,
ne lui donnerait l'apparence de cette destination.

J'ai eu de vous vous soumettre ces considéra-
-tions, à Monsieur le Ministre, afin de lui en
faire connaître pour faire savoir les objections que
pourrait rencontrer la demande officielle que
j'adresse au Gal Brizet.

Rien de bien intéressant, ni de bien nouveau
en Algérie. Tous nos efforts sont consacrés à
débrouiller le chaos administratif dans lequel nous

5
Alger
nous ne sommes pas encore entièrement sortis, à
débarrasser l'économie arabe qui nous a été léguée, à
établir une méthode régulière
d'enseignement, à faire des études et dans les sciences relatives à
la Colonisation, enfin à chercher des remèdes au
placard des palliatifs à la crise financière et
au manque de capitaux dont ce pays souffre
si cruellement. Et ce propos je crois devrais rappeler
à votre sollicitude ce que je vous écrivais le 10 courant
relativement à la Compagnie de la Banque de
France et aux établissements de crédit à créer
en Algérie.

Nous avons eu des détails assez curieux sur ce
qui se passe à Mostella; la situation du command.
Achut de ce prisonnier avec Abd el Kader sont patentes
et continuelles. J'écris à cet égard au G. L. G. G.
une dépêche que vous lirez peut-être avec intérêt.
Il serait, je crois, très désirable que l'on insistât
pour le prompt envoi à Mostella du nouveau
gouverneur récemment nommé le brigadier Don
Manuel Alcayaga.

Gouvernement-Général

15/ de l'Algérie.

Cabinet.

Alger, le

20 nov.

1851

Je prie également M. le Ministre de la Guerre de faire envoyer un navire de guerre stationnaire aux Zeffarines, îles Marocaines assez rapprochées de notre frontière et qui présentent un excellent mouillage. Sans cette précaution, la crainte des Pirates ferait ce refuge à nos navires de commerce, et l'occupation de Tamarit deviendrait très coûteuse et très difficile.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance des sentiments tous particuliers avec lesquels je suis

Votre affectueux,

L. V. Bléau

A Monsieur